

La musique classique ...

➤ Et si on sortait de son cadre habituel...

INTRODUCTION

Une séquence sur ... la musique classique

➔ Un ... classique ? Pour ne pas dire ... un manque d'originalité ?

C'est une fois de plus la musique classique qui nous intéresse, une habitude, pour ne pas dire une routine, tant celle-ci occupe une place importante dans les cours d'Éducation musicale depuis la 6^{ème} ...

Plus encore il ne s'agit pas de se contenter d'étudier des œuvres relevant du répertoire savant occidental, la démarche va plus loin. Dans le nouveau chapitre, la musique classique est placée au cœur même de la séquence, de toutes les réflexions menées, devenant son sujet principal. C'est dans le but d'acquérir une meilleure connaissance de ce style à l'issue de la séquence. Peu original, ce premier chapitre de l'année ?

Et pourtant ...

... Le sujet qu'est la musique classique a la particularité d'être traité de façon totalement inhabituelle.

En effet ce n'est pas l'analyse d'œuvres musicales, l'étude d'instruments, de compositeurs, d'interprètes qui vont nous intéresser, mais l'utilisation de la musique classique en dehors de son contexte d'origine.

Dans la publicité essentiellement, mais aussi dans d'autres contextes.

Une telle étude permettra de découvrir que la musique classique offre une grande ouverture que peu aurait soupçonné : elle conduit à l'exploration d'univers variés ; on est loin de l'image d'un monde « fermé », « inaccessible » que l'on a d'elle habituellement.

MUSIQUE-PUB -> UNE ASSOCIATION IMPROBABLE, INCONGRUE, INSOLITE ?

C'est l'impression que cela nous donne, tant tout semble opposer les deux univers...

<u>La musique classique est... ou plutôt est perçue ...</u> (attention aux clichés)	<u>Et la publicité, c'est...</u>
Public très restreint Une élite, des connaisseurs... Des vieux ?	Tout public, toutes les catégories de la société (pauvres, riches ...) Tout âge et notamment les jeunes
Écoulée surtout dans les grandes salles de concert des grandes métropoles	Via les moyens de technologie modernes (tv, smartphones, pc...)
Longue durée (Souvent 30 minutes ou plus...)	Très courte durée : moins d'une minute
Sujet sérieux Considéré comme difficile d'accès	Sujet léger Facile d'accès
Ancien	Moderne, récent

Date de création ancienne (jusqu'à 4 siècles)

Ainsi tout concourait à affirmer que la musique classique est étrangère à notre monde moderne et donc incompatible à l'univers de la publicité.

MALGRÉ TOUT, LES CONSTATS SONT SANS APPEL ...

Un nombre important de réutilisations de musiques classiques dans les pubs

Oui l'utilisation de musiques classiques dans les publicités n'est pas le fait de cas isolés, exceptionnels. Loin de là, l'on entend régulièrement les mélodies tirées de ce répertoire via ces moyens de communication.

Tous les domaines de vente sont concernés par l'utilisation de la musique classique

L'on aurait pu penser qu'il ne s'agisse que d'un domaine précis, avec obligatoirement un lien avec la musique classique... et pourtant il n'en est rien.

Tous les domaines semblent être concernés, et plus surprenant, pour la plupart d'entre eux, il n'y a aucun rapport apparent avec l'œuvre artistique reprise...

Voici quelques exemples...

Sites d'hébergements (Airbnb, booking.com), constructeurs automobiles (Peugeot...), sites de rencontres, opérateurs téléphoniques, l'alimentaire, marques de parfum...

Ainsi, plus qu'une exception, la reprise de musiques classiques devient une habitude, pour ne pas dire une norme, dans la promotion des produits mis en vente.

Quelles musiques classiques réutilisées ?

Ce sont souvent les mêmes musiques qui sont reprises : les plus populaires, celles des compositeurs les plus connus : Mozart, Chopin, Vivaldi, Brahms...

Et il arrive que certaines œuvres soient reprises à maintes reprises. Les « 4 saisons » de Vivaldi, le canon de Pachelbel sont les plus exemples les significatifs.

Les tubes de musique classique n'ont pas le monopole de l'animation artistique des pubs, les standards de jazz sont également concernés par ce phénomène. L'exemple le plus connu est :

Sing, sing, sing.

La musique classique ...

↳ Et si on sortait de son cadre habituel...

Considéré comme	d'accès d'accès
.....	
..... ancienne		
(jusqu'à 4 siècles)		

Ainsi tout concourait à affirmer que la musique classique est à notre monde moderne et donc à l'univers de la publicité.

INTRODUCTION

Une séquence sur ... la musique classique

→ Un ... classique ? Pour ne pas dire ... un manque d'..... ?

C'est une fois de plus la musique classique qui nous intéresse, une habitude, pour ne pas dire une routine, tant celle-ci occupe une place dans les cours d'Éducation musicale depuis la 6^{ème}...

Plus encore il ne s'agit pas de se contenter d'étudier des œuvres relevant du répertoire savant occidental, la démarche va plus loin. Dans le nouveau chapitre, la musique classique est placée au cœur même de la séquence, de toutes les réflexions menées, devenant son C'est dans le but d'acquérir une meilleure connaissance de ce style à l'issue de la séquence.

Peu original, ce premier chapitre de l'année ?

Et pourtant ...

... Le sujet qu'est la musique classique a la particularité d'être traité de façon totalement
.....

En effet ce n'est pas l'analyse d'œuvres musicales, l'étude d'instruments, de compositeurs, d'interprètes qui vont nous intéresser, mais l'utilisation de la musique classique en dehors de son
.....

Dans la essentiellement, mais aussi dans d'autres contextes.

Une telle étude permettra de découvrir que la musique classique offre une grande que peu aurait soupçonné : elle conduit à l'exploration d'univers variés ; on est loin de l'image d'un monde « fermé », « inaccessible » que l'on a d'elle habituellement.

MUSIQUE-PUB -> UNE ASSOCIATION, INCONGRUE, INSOLITE ?

C'est l'impression que cela nous donne, tant tout semble les deux univers...

<u>La musique classique est... ou plutôt est perçue ...</u> (attention aux clichés)	<u>Et la publicité, c'est...</u>
Public très Une élite, des connaisseurs... Des ? public, les catégories de la société (pauvres, riches ...) Tout âge et notamment les
Écoulée surtout dans les de concert des grandes métropoles	Via les moyens de technologie modernes (tv, smartphones, pc...)
..... durée (Souvent 30 minutes ou plus...) durée :
Sujet	Sujet léger

MALGRÉ TOUT, LES CONSTATS SONT SANS APPEL ...

Un de réutilisations de musiques classiques dans les pubs

Oui l'utilisation de musiques classiques dans les publicités n'est pas le fait de cas , exceptionnels. Loin de là, l'on entend régulièrement les mélodies tirées de ce répertoire via ces moyens de communication.

..... les domaines de sont concernés par l'utilisation de la musique classique

L'on aurait pu penser qu'il ne s'agisse que d'un domaine précis, avec obligatoirement un lien avec la musique classique... et pourtant il n'en est rien.

Tous les domaines semblent être concernés, et plus surprenant, pour la plupart d'entre eux, il n'y a apparent avec l'œuvre artistique reprise...

Voici quelques exemples...

Sites d'hébergements (Airbnb, booking.com), constructeurs automobiles (Peugeot...), sites de rencontres, opérateurs téléphoniques, l'alimentaire, marques de parfum...

Ainsi, plus qu'une exception, la reprise de musiques classiques devient une , pour ne pas dire une , dans la promotion des produits mis en vente.

..... musiques classiques réutilisées ?

Ce sont souvent les musiques qui sont reprises : les plus , celles des compositeurs les plus : , Chopin, Vivaldi, Brahms...

Et il arrive que certaines œuvres soient reprises à maintes reprises. Les « » de Vivaldi, le canon de Pachelbel sont les plus exemples les significatifs.

Les tubes de musique classique n'ont pas le monopole de l'animation artistique des pubs, les standards de sont également concernés par ce phénomène. L'exemple le plus connu est : *Sing, sing, sing.*